

# COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion Restreinte du Lundi 17 Octobre 2022

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

**La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :**

#### **- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :**

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- Report de rencontre :**

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

#### **- Changement avec accord de l'adversaire :**

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :**

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

## RAPPEL

### **Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.**

**6.1 - 1.** Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

### **A ce jour, uniquement 2 attestations municipale de mise à disposition des installations**

#### **La commission :**

- Souhaite une bonne saison sportive à tous nos clubs.
- Conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2022-2023.

**Les calendriers des championnats D1 et D2 sont établis et publiés sur Footclub et sur le site du District.**

**A ce jour, il y a sous réserve des dossiers en cours 9 équipes et 1 exempt en D1 et 10 en D2. Les compétitions débuteront durant la semaine du 26 septembre au 02 octobre prochain.**

## FUTSAL D1

### **2516559 : VISION NOVA 2 / CAL 94 FUTSAL Futsal D1 du 30/09/2022**

Réception du rapport de l'arbitre de la rencontre nous informant de l'absence de l'équipe recevante et de la présence de l'équipe visiteuse.

***La Commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait avisé de VISION NOVA 2.***

## **542388 – MAISONS ALFORT FC - Futsal D1**

*Horaire des matchs pour la saison 12h30. Avis aux clubs concernés.*

## **FUTSAL D2**

### **553055 : VITRY ASC**

Demande extranet de l'ASC VITRY du 30/02/22 relatif à des problèmes d'alternance avec le club de VERS L'AVANT sur le créneau 12h – 14h.

*La Commission va contacter la municipalité pour envisager des solutions autres que l'alternance avec VITRY ASC.*

#### **Rappel**

#### **25165571 : BORDS DE MARNE FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 08/10/22**

Reprise du dossier (PV du 03/10/22).

*La Commission reporte la rencontre au 05/11/2022 au gymnase des Bords de Marne.*

#### **25150397 : CITOYEN DU MONDE 2 / KB FUTSAL 3 Futsal D2 du 15/10/22**

Courriel de la LPIFF nous informant du Championnat Régional Futsal le même jour même heure.

*La Commission fixe la rencontre au 05/11/2022 au Gymnase BATAILLON.*

### **La Commission reporte les matchs de championnats suivants (Priorité à la Coupe Nationale Futsal)**

-25165569 - VITRY ASC 1 / VISION NOVA 2 Futsal D1 du 08/10/22

**Remis Au 05/11/22**

-25150392 – KB FUTSAL 3 / BOISSY UJ 1 Futsal D2 du 07/10/22

**Forfait général de BOISSY UJ 1**

-25150396 -VERS L'AVANT / VILLENEUVE ABLON US 1 Futsal D2 du 08/10/22

**Remis Au 05/11/22**

-25150394 – CHOISY LE ROI AS 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2 du 09/10/22

**Remis Au 05/11/22**

-251550405 - VILLENEUVE ABLON US 1 / CHOISY LE ROI AS 1 Futsal D2 du 22/10/22

**Remis Au 19/11/22**

-25150406 - CITOYEN DU MONDE 2 / VERS L'AVANT 1 Futsal D2 du 22/10/22

**Remis Au 19/11/22**

-25165587 - CHAMPIGNY CF 2 / VITRY ASC 1 Futsal D1 du 22/10/22

**Remis Au 05/11/22**

*Prévenir vos adversaires.*

#### **25150400 : BOISSY UJ 1 / SAINT MAURICE AJ 2 Futsal D2 du 15/10/22**

Courriel de BOISSY UJ du 14/10/22.

*La Commission enregistre le 3ème forfait avisé de BOISSY UJ 1 qui entraîne le forfait général de l'équipe. AVIS AUX CLUBS CONCERNES.*

#### **Intégration de l'équipe CHEVILLY LARUE ELAN 2**

**Avis aux clubs concernés, remplace VLT Futsal Académie (non engagé pour la saison).**

25150390-CHEVILLY LARUE (2) / VILLENEUVE ABLON US (1) Futsal D2 du 30/09/22 remis au 03/12/22

25150393-CHEVILLY LARUE (2) / CHEVILLY LARUE (1) Futsal D2 du 08/10/22 remis au 05/11/22

# REUNION DE MISE EN PLACE DU FOOT EN MARCHANT

## Réunion du 17 Octobre 2022

**Présents** : Jean Jacques Foppiani, Gérard Dalle, Driss Tafinine

**Objectif de la saison 2022-23** : la volonté du District est de faire découvrir le « Foot en Marchant » à la catégorie + 55ans avec comme objectif la mise en place d'un critérium à moyen terme (1 ou 2 saisons)

### **La démarche :**

**Temps 1** : Mise en place de rassemblements

- Les Dimanches matin : 30 octobre – 20 novembre – 29 janvier – 5 mars
- Lieu : District
- La pratique : Foot à 5 en marchant sur terrain de five

**Temps 2** : En seconde partie de saison : mise en place de rencontres en club pour expérimentation

- Les dates : à définir
- Les lieux
  - Vitry
  - Thiais
  - Ablon...

**Temps 3** : sondage et réunion avec les clubs pour une mise en place de critères ou autres

### **Communication auprès des clubs :**

- Mails aux clubs et correspondants +55 ans
- Création d'un groupe WhatsApp
- Vidéo à voir : [Charente-Maritime : du foot en marchant - Bing video](#)

## **Lois du Jeu (en bref)**

### **1. Définition du déplacement en marchant**

- Les joueurs doivent uniquement marcher (un pied doit toujours être en contact avec le sol).
- Interdiction de courir, de trotter, de sauter avec ou sans le ballon.

### **2. Le hors-jeu**

- Pas de hors-jeu en football en marchant

### **3. Les remises en jeu**

- Les touches et les corners s'effectuent aux pieds.
- 2 façons pour effectuer les touches : en passe ou en conduite de balle (maximum 3 touches).

### **4. Le jeu du gardien de but**

- Le gardien de but peut relancer à la main ou au pied, sur ballon au sol.

### **5. Les coups francs et coups de pied de réparation**

- Les tacles, charges et contacts sont interdits.
- Tous les coups francs sont indirects.